



MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
Avis aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ,

Par la soussignée Josée Roy, secrétaire-trésorière adjointe, de la susdite municipalité que le conseil, lors de la séance tenue le 9 février 2019 a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT no. 2018-12 modifiant le règlement 2013-005
relatif à la construction.**

Ce règlement est affiché et disponible sur le site internet de la municipalité et déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Mont-Tremblant, ce 2 avril 2019.

Josée Roy
Secrétaire-trésorière adjointe